



RÈGLEMENT COMPLEMENTAIRE DU 9^{ème} TOURNOI BUGATTI GYMNASE ATALANTE DU 19 AU 20 DECEMBRE 2026



Numéro dossier Poona : 2600021

La compétition se déroule selon le Règlement général des Compétition (RGC) de la FFBAD. Ces éléments du règlement complémentaire complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions.

Article 1 : Joueurs concernés

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés auprès de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) ainsi qu'aux joueurs des pays limitrophes, classés de **N2 à NC**.

Les catégories autorisées sont : **Seniors, Vétérans, Juniors, Cadets et Minimes**. Les joueurs ne doivent faire l'objet d'aucune suspension ni d'un arrêt pour raison médicale.

Article 2 : Tableaux et mode de compétition

- **2.1 Disciplines et cumul** : Les tableaux proposés sont le Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Homme (DH), Double Dame (DD) et Double Mixte (DX).

Règle d'inscription : Un joueur peut s'inscrire dans **1 ou 2 disciplines** (Simple + Mixte **OU** Double + Mixte). Le cumul Simple + Double est strictement interdit.

- **2.2 Format de jeu** : Tous les tableaux se disputent en poules (avec deux sortants), suivies d'un tableau à élimination directe (Sauf poules uniques). L'organisateur se réserve le droit de faire jouer les petites finales.
 - **Samedi** : Simples et Doubles (SH, SD, DH, DD)
 - **Dimanche** : Doubles Mixtes (DX)
- **2.3 Constitution des tableaux** : Les tableaux seront établis selon le CPPH à la date de prise en compte. L'organisateur privilégiera des poules offrant un volume de jeu agréable pour chaque participant.
- **2.4 Têtes de série** : En cas d'égalité de points au CPPH, le critère de départage pour la désignation des têtes de série sera l'ordre chronologique de paiement (la date du second joueur faisant foi pour les doubles).

Article 3 : Inscriptions

- **3.1 Capacité et sélection** : Le nombre maximal de participants est limité à **150 paires/simples le samedi** et **110 paires le dimanche**. Au-delà, les inscriptions seront placées sur liste d'attente. En cas de surnombre, la sélection s'effectuera selon l'ordre de paiement (date de paiement du second joueur pour les paires).
En raison du format de jeu réduit à 15 points, l'organisation se réserve le droit d'augmenter, en accord avec le juge-arbitre, le nombre maximal d'inscrits.
- **3.2 Calendrier** :
 - **Ouverture des inscriptions** : Mardi 20 octobre 2026 à 08h00
 - **Clôture des inscriptions** : Mercredi 9 décembre 2026 à 23h59
 - **Prise en compte du CPPH** : Jeudi 3 décembre 2026
 - **Tirage au sort** : Samedi 12 décembre 2026 à 19h00
- **3.3 Tarifs et modalités** : Les droits d'engagement sont de **17 € pour 1 tableau** et **23 € pour 2 tableaux**. L'inscription s'effectue obligatoirement en ligne sur BadNet (individuellement ou via le club). **Aucun paiement ne sera accepté sur place.**
- **3.4 Forfaits et remboursements** : En cas de forfait, les frais d'inscription du joueur sortant seront pris en charge par son éventuel remplaçant. Le joueur initialement inscrit sera remboursé uniquement sur présentation d'un justificatif en bonne et due forme.

Article 4 : Déroulement de la compétition

La gestion logistique et sportive du tournoi est intégralement assurée via le logiciel BadNet.

- **4.1 Format des matchs** : Les rencontres se disputent au meilleur des trois sets de **15 points** (deux sets gagnants).
- **4.2 Officiels technique** :
 - **Juge-Arbitre** : M. Emmanuel RIETHERER
 - **Juge-Arbitre Adjoint** : M. Jean-François FERTINEL
 - **GEO** : M. Nicolas HOLT et Mme Helen BEYER
- **4.3 Arbitrage** : Les matchs se déroulent majoritairement en auto-arbitrage. À la demande d'un joueur, le Juge-Arbitre pourra exceptionnellement affecter un arbitre officiel, sous réserve de disponibilité et si la situation le justifie.
- **4.4 Volants** : Les volants sont à la charge partagée des joueurs. Le volant officiel de la compétition est le **RSL TOURNEY 3** (disponible à la vente sur place).
 - *Cas particulier (D7 et inférieur)* : Si l'ensemble des joueurs d'un match est classé D7 ou moins, l'usage de volants hybrides ou synthétiques homologués est autorisé d'un commun accord. À défaut d'entente, le volant plume fourni par les joueurs prime, suivi du volant officiel du tournoi.
 - Les volants des finales seront fournis par le comité d'organisation.
- **4.5 Pointage et retards** : Les horaires de convocation sont indicatifs. **Chaque joueur doit pointer dès son arrivé à la table de pointage située à l'entrée de la salle au moins 45 minutes avant son premier match quotidien.** Les joueurs peuvent être appelés sur le terrain jusqu'à une heure avant l'horaire théorique de leur match. Tout joueur quittant l'enceinte du tournoi doit en obtenir l'accord préalable du Juge-Arbitre et le signaler à la table de marque. Un retard de plus de 5 minutes après l'appel d'un match peut entraîner un forfait prononcé par le Juge-Arbitre.
- **4.6 Échauffement et repos** : Le temps d'échauffement sur le terrain est limité à **3 minutes**, décompté dès l'appel du match (ce temps s'impute également sur le temps de repos global). Le temps de repos réglementaire entre deux matchs est de **20 minutes** au minimum, modifiable uniquement avec l'accord exprès des joueurs concernés.
- **4.7 Infrastructure** : Tout volant touchant une partie de la structure ou de la charpente des deux salles est déclaré « faute », que ce soit au service ou au cours de l'échange.
- **4.8 Forfaits après tirage au sort** : Les joueurs doivent connaître la réglementation fédérale relative aux forfaits. En cas de désistement après le tirage au sort, le joueur doit immédiatement en informer l'organisateur et le Juge-Arbitre. Les pièces justificatives doivent être transmises dans les **5 jours** suivant la compétition, soit via l'espace MyFFBad (Mes inscriptions), soit par tout moyen prouvant la date d'envoi à la *Ligue Grand-Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin, 67200 STRASBOURG)*.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement